



Centre de Ressources Politique de la
Ville de Guyane

12 rue du 14 Juillet - BP 691

97336 Cayenne Cedex

Tél. : 05 94 28 79 43

Fax : 05 94 28 79 44

E.mail : centre-ville.guyane@wanadoo.fr

Site : <http://www.crpv-guyane.org>

Rencontres :

- La première rencontre réunissant l'ensemble des coordinateurs et coordinatrices des équipes de réussite éducative de Guyane aura lieu le jeudi 21 février à 14h au Centre de Ressources.
- La 3ème rencontre du comité technique départemental Santé Ville de Guyane aura lieu le 19 février à Saint-Laurent du Maroni.

GUYANE COHESION

La lettre d'information du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane

ACTUALITES NATIONALES

Présentation du Plan « Espoir Banlieues »

Le 8 février dernier, le Président de la République a présenté le Plan « Espoir banlieues ».

Les principaux axes de ce plan sont:

- le développement économique et l'insertion
- la mixité à l'école
- la mixité sociale et le désenclavement
- la sécurité

L'école :

Un accent particulier est mis sur les écoles de la deuxième chance et les internats de réussite éducative qui devraient être renforcés.

L'insertion par l'activité économique :

L'insertion par l'activité économique est également une pierre angulaire du plan, soutenu par la création d'un contrat d'autonomie pour les jeunes les plus en difficulté, expérimenté dans 60 départements (y compris en outre-mer) et mettant l'accent sur l'accompagnement.

Le désenclavement des quartiers :

Le désenclavement est le seul élément du plan dont le financement est annoncé. 500 millions d'euros devraient être affectés au développement des transports en commun. La mobilisation du financement interviendra sur cinq ans et se fera sur la base d'un appel à projets lancé par le Ministère de l'Ecologie et de l'Aménagement Durables et le Ministère de la Ville dans le deuxième trimestre 2008 auprès des autorités organisatrices de transport (AOT) locales.

L'ingénierie de l'Etat renforcée :

Ce renforcement devrait passer par l'intermédiaire de la « remise en selle » des délégués Etat. Leur effectif devrait couvrir les 350 quartiers les plus en difficulté. Ils auront pour rôle de renforcer la stratégie d'intervention sur le terrain et de coordonner les services déconcentrés de l'Etat.

- Dossier de presse (présidence de la République) :
<http://i.ville.gouv.fr/Data/inserhitien.php?id=4017>

ACTUALITES NATIONALES

Identifier les leviers de la politique de la ville

La loi de finances initiale pour 2008 introduit deux modifications significatives. L'article 139 stipule l'obligation faite aux élus concernés par la géographie prioritaire, maires et présidents d'EPCI ou simples bénéficiaires de la DSUCS (dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale), de produire un rapport devant leur assemblée délibérante pour la fin du 2ème trimestre 2008 qui retrace l'évolution des indicateurs relatifs aux inégalités, les actions entreprises sur les territoires concernés et les moyens qui y sont affectés. L'Etat devra s'assurer que les collectivités locales s'assurent bien de cette obligation.

La DIV met en place une cellule d'appui chargée d'élaborer un projet de rapport type qui permettra également d'avoir un référentiel commun afin d'agréger les données issues des territoires.

Les préfectures seront le relais local de la collecte des données. Le traitement de ces données n'a pas pour but de verrouiller des typologies d'actions ni des territoires d'intervention mais bien d'identifier les leviers déterminants de l'intervention en matière de Politique de la Ville ainsi que leur niveau de financement. L'article 140 pose, quant à lui, le principe d'une révision quinquennale des ZUS, la première est prévue pour 2009.

En Guyane, le Centre de Ressources Politique de la Ville a été chargé par l'Etat de mener la phase d'évaluation des CUCS. Cette évaluation devrait commencer prochainement permettant de faire remonter les premières informations pour la fin du mois de mars. Cette démarche permettra d'amorcer une évaluation plus complète qui s'appuiera sur l'Observatoire Local des Territoires.

Les tableaux de bord de la réussite éducative en Guyane

Dans le cadre de sa mission d'observation territoriale, le Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane a réalisé un tableau de bord de la réussite scolaire dans la ville de Cayenne, complétant ainsi en partie les lacunes techniques inhérentes à une analyse nationale (voir article Guyane Cohésion de décembre 2007).

Cette démarche vise à produire des connaissances locales sur les disparités géographiques d'éducation, à partir d'indicateurs commentés à l'échelle des établissements, mis à disposition dans le cadre d'un partenariat engagé en 2007 avec le Rectorat de Guyane.

Ce travail, qui s'appuie sur des tableaux, graphiques et cartes, permet d'illustrer la différenciation tenant aux offres et pratiques scolaires, aux compositions sociales des publics et aux acquisitions et parcours. Il s'agit de mettre en évidence :

- les écarts entre les territoires prioritaires et le reste de la ville c'est-à-dire de mieux repérer et comprendre comment varie la réussite scolaire selon le lieu de scolarisation.
- les évolutions sur plusieurs années de ces données.

La difficulté pour analyser les données concernant la scolarité a tenu au fait que les cartes scolaires et la géographie prioritaire de la politique de la ville ne correspondent pas. D'autant plus que l'on sait mal mesurer les phénomènes de dérogations à la carte scolaire. On peut constater par exemple que les collégiens résidant dans la Zone Urbaine Sensible se répartissent - de façon hétérogène - dans l'ensemble des cinq collèges publics de la ville.

Le travail sur l'évolution de ces données sur plusieurs années par établissement scolaire reste valide et pertinent même s'il néces-

sitera une analyse partagée des facteurs.

Disponible très prochainement sur le site du CRPV Guyane, ce travail sera étendu également sur les autres communes de la politique de la ville, à savoir Kourou, Matoury, Rémire-Montjoly et Saint-Laurent du Maroni.

La coordination départementale des référents Santé Ville s'organise

Reprenant le travail effectué par l'Atelier Santé Ville de l'île de Cayenne en 2005/2006, les villes et la DSDS ont souhaité faire renaître la coordination départementale des référents Santé Ville qui avait été esquissée à l'époque. Cette coordination devrait prendre la forme d'un comité départemental.

Le pôle Santé Publique de la DSDS et la DRIV piloteront cette coordination avec l'appui du Centre de Ressources Politique de la Ville.

Les deux premières rencontres de coordination ont porté sur la définition des métiers de référent dont le principal est l'animation des ASV. Le travail s'articulera ensuite, en fonction de l'état d'avancement des ASV, autour de deux priorités :

- contribuer à la déclinaison territoriale de la politique régionale de santé publique
- accompagner la phase diagnostic et les réunions des groupes de travail pour les ASV en démarrage (Kourou, Matoury, Rémire-Montjoly)

Contacts :

- DSDS : Elodie Signorini (05.94.25.53.15)
- Centre de Ressources : Rémi Avrain (05.94.28.79.43)

Un Grenelle de l'Insertion par l'activité économique

Nous l'avons évoqué lors du numéro de Guyane Cohésion du mois de décembre, un vaste débat sur les problématiques d'insertion sous forme de Grenelle est en cours au niveau national jusqu'au mois de mai.

L'organisation d'un Grenelle en Guyane s'inscrit dans ce débat national, toutefois l'accent est mis sur les problématiques spécifiques de l'insertion par l'activité économique, champ encore peu traité et qui intéresse des communes souhaitant relancer cette thématique.

Les objectifs du Grenelle de l'Insertion en Guyane sont :

- faire connaître le secteur de l'IAE en Guyane, en particulier en direction des décideurs et politiques
- mettre en avant les spécificités de la Guyane
- dresser des perspectives d'actions nouvelles sur le territoire, voire un plan d'action pour l'IAE en Guyane.

L'organisation pour le Grenelle, encore en discussion, pourrait consister en :

- des journées thématiques par bassin d'emploi
- une journée de restitution globale

Trois sites seraient a priori retenus : Saint-Laurent du Maroni, Cayenne, Kourou. La journée de restitution devrait se tenir fin avril/début mai.

Les thèmes pré-fléchés dans chacun des bassins sont :

- Saint-Laurent du Maroni : «Lien entre développement local, développement durable et IAE». Quels nouveaux champs d'activités dans le domaine du développement durable peuvent investir les structures IAE ?
- Cayenne : «La place de l'IAE dans les quartiers». Quelles activités ? Comment associer les habitants des quartiers ?
- Kourou : «Les liens entre l'IAE et les entreprises du secteur marchand». A partir de la position du CNES sur le territoire, comment tisser une relation de confiance et des collaborations entre les structures IAE et les entreprises locales ?

Contact :

- Plateforme Makandi : Philippe Dauzan (06.94.41.65.25)
- Centre de Ressources : Philippe Cambriil (05.94.28.79.43)

